

PLESSIS DIS E.Leclerc rappelle Mini jambonneaux cuits supérieurs dorés traités en salaison EAN 3325300007304



- **Mini jambonneaux cuits supérieurs dorés traités en salaison EAN 3325300007304**
- Marque : **BROCELIANDE**
- **GTIN 3325300007304 Lot 01389872 Date limite de consommation 03/10/2025**
- Date début/fin de commercialisation : **du 06/09/2025 au 16/09/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 35.022.001 CE**
- Zone géographique de vente : **Stand traiteur traditionnel**
- Distributeurs : **Stand traiteur traditionnel du centre E. LECLERC du Plessis-Belleville**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de Staphylocoques supérieure au seuil de conformité réglementaire**
- Risques encourus par le consommateur : **Staphylococcus aureus (agent responsable d'intoxication staphylococcique)**
- Description complémentaire du risque : **Les symptômes d'une toxi-infection par la bactérie Staphylocoque et/ou ses toxines entraînent chez les consommateurs les éventuels symptômes suivants : douleurs abdominales, nausées, vomissements...**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les toxi-infections alimentaires causées par les Entérotoxine Staphylococciques se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (vomissements principalement) apparaissant dans les heures qui suivent l'ingestion et disparaissant en général rapidement.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 3 octobre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0344607146**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre